

## FAITS DIVERS

—Castrofolaz, accusé du meurtre de Mathéon, a essayé de s'échapper pendant qu'on le conduisait de Lacolle à Saint-Jean, où il doit subir son procès.

—Une femme qui tenait maison de pension à Montréal, est partie la semaine dernière avec l'un de ses pensionnaires, ses enfants et ses meubles. Elle n'a laissé ici que son mari, qu'elle aura sans doute oublié.

DÉCAPITÉ PAR UNE FEMME.—Sous ce titre, nous trouvons dans plusieurs journaux américains le récit d'un drame épouvantable, qui s'est passé dans la ville de Vinksville (Virginie) :

—Anderson Miller était à table avec sa femme, lorsqu'il fit accidentellement la remarque qu'une mouche était tombée dans la soupe. La femme, qui avait un mauvais caractère, prit mal cette observation, et répondit à son mari qu'il trouvait toujours quelque chose à critiquer. Anderson Miller répondit : « Non, je viens de voir la mouche, et j'ai eu l'idée de te le dire. »

—La femme répliqua : « Tu es un menteur, il n'y a jamais de mouche dans ma soupe ! » Des mots plus vifs furent échangés et Jenny Miller se mit à marcher dans la chambre, brisant tout ce qui lui tombait sous la main. Son mari revint alors de l'étonnement que lui causait cette scène de violence, et ordonna à sa femme de quitter la maison. Jennie Miller se précipita dehors, saisit une hache qui se trouvait sur la veranda, revint dans la chambre où son mari était encore assis à table, et lui asséna un coup terrible sur la nuque. Il essaya de se lever, mais elle lui donna un second coup qui le jeta par terre. Alors, ivre de fureur, elle sépara du corps la tête de son mari.

—Un hôte de M. Miller se trouvait à l'étage supérieur au moment où le crime s'accomplissait, et il entra dans la salle à manger juste à temps pour voir la fin du meurtre. Au moment où il entra, Jenny Miller prit par les cheveux la tête de son mari, et l'éleva en l'air avec un geste diabolique, puis la laissa tomber à terre, et finit par s'évanouir.

ABOMINABLE ATTENTAT.—Samedi, le 10 courant, vers 6 heures du soir, à la Petite-Rivière, tout près de Québec, une brave famille de cultivateurs à l'aise a été plongée dans le trouble et la douleur par les exploits d'un bandit.

La famille Giguère, disons son nom de suite, qui est bien connue en ville où elle vient vendre des produits de jardin et de ferme, était absente. Le père était en ville, la mère et les filles étaient à travailler sur la ferme, et les garçons, les uns à Lorette, les autres sur la ferme. Il ne restait à la maison qu'une jeune fille de 25 à 26 ans, dont le nom de baptême est Sophie. Pendant qu'elle vaquait aux travaux du ménage, entra un individu à la mine tant soit peu rebatative. Il demanda à manger : la jeune fille, que cette visite soudaine avait un peu alarmée, se pressa de se rendre à la demande de l'inconnu ; elle apporta de la viande et coupa quelques tranches de pain.

A peine l'individu était-il servi, qu'il sauta à la gorge de la jeune fille en lui disant : « Il faut que tu me donnes tout l'argent qu'il y a ici, autrement, je te fais mourir. »

La jeune fille répondit qu'elle ignorait où se trouvait l'argent, et effectivement elle n'en savait rien. Cependant, elle aida au voleur à visiter les coffres et tous les coins et recoins de la maison, tout en prenant beaucoup de temps, car elle comptait sur l'arrivée de quelqu'un de sa famille.

Dans un coffre, le voleur trouva un porte-monnaie qui contenait \$12 ; jusque là, dans ses perquisitions à travers les appartements de la maison, le bandit avait brutalisé la jeune fille en déchirant ses vêtements et en lui noircissant la figure de coups de poing. La jeune fille, qui avait gardé le couteau avec lequel elle avait coupé le pain, se défendait de son mieux contre son bourreau qui ne put lui arracher le couteau. En se défendant, elle se fit une profonde entaille à une main. Chaque fois qu'elle voulait crier, le bandit lui fourrait le poing dans la bouche. Il lui a même fermé la bouche avec ses doigts, et a tenté plusieurs fois de l'étouffer.

Dans le coffre où il trouva le porte-monnaie se trouvaient des articles de lingerie ; il vida le coffre, et, s'adressant à sa victime : « Maintenant, tu vas mourir, » et il se mit en devoir de l'enfermer dans le coffre. Mais Mlle Giguère résista tant et si bien, que le bandit n'y put réussir ; elle profita d'un moment où la main qui tenait le couteau se trouva libre pour jeter cette arme par la fenêtre, dans la crainte que le bandit ne vint à s'en emparer et à l'égorger.

Tout à coup, quelqu'un entra dans la maison au moment où le scélérat, accroupi sur sa victime, lui machait la tête à coups de poing.

C'était un des frères de la jeune fille. En voyant une mare de sang sur le plancher et ce qui se passait, il perdit toute force et se trouva paralysé.

Survint peu après un autre frère de la victime.

La jeune fille avait pu pousser quelques cris d'alarme, et son frère, les ayant entendus, était accouru. Il ne fit qu'un bond du côté de son fusil, mais le bandit avait passé la porte. L'alarme donnée, on se mit à la poursuite. Le scélérat avait gagné le côté de la rivière et se mettait en devoir de la passer à la nage, mais quelques pierres qu'il avait dans ses poches, on ne sait pourquoi, l'en empêchèrent, et il dut s'en revenir sur le rivage pour faire disparaître cet

embarras. Pendant qu'il se débarrassait de ce fardeau, on lui tomba dessus ; voyant que la partie était sérieuse pour lui, il fit tant de ses pieds et de ses mains, qu'il réussit encore une fois à s'échapper. On se mit à sa poursuite en voiture, et finalement on le pinça solidement sur la voie, près du pont de Scott. Le bandit voulut faire des menaces de mort contre le frère de la jeune fille, mais celui-ci, sans en tenir compte, sauta sur la brute et l'écrasa sur place.

Ce bandit se nomme Cardinal ; il est âgé de 22 ans, est marié et a un enfant ; on a arrêté aussi un autre individu qui se tenait dans l'avenue conduisant à la maison, une petite marmite d'ouvrier à la main ; il faisait probablement la sentinelle.

Hier, dimanche, comme l'état de la jeune fille faisait concevoir des inquiétudes, les magistrats ont pris sa déposition.

Une fois dans la voiture qui devait le conduire en prison, Cardinal, qui est doté d'une grande force musculaire, a quasi assommé d'un coup de poing l'agent de police Caouette et son fils. Ce n'est que le frère de Mlle Giguère qui, en se jetant comme un lion sur le prisonnier, l'a maintenu en respect.

La jeune fille porte des marques de violence sur tout le corps ; elle a une oreille à demi arrachée de la tête.

Voilà un exploit de bandit qui ne déparerait pas les annales du banditisme en Italie.

L'homme de police Caouette a logé son prisonnier à la station à Saint-Sauveur. Nous devons dire qu'il s'est très-bien conduit dans cette circonstance. Comme quelques amis de Cardinal ont rôlé hier autour de la cellule du prisonnier, il a doublé la garde et posté des sentinelles armées de revolvers pour tenir à distance ceux qui chercheraient à faire évaquer la brute.

Il n'y a qu'un seul vœu dans le public : c'est que l'auteur d'un pareil attentat, composé d'assaut et de batterie, vol et tentative de viol et de meurtre, reçoive un châtiment exemplaire.

—Les environs de Québec sont infestés de vagabonds qui répandent partout la terreur. Quelques jours après l'attentat épouvantable que nous venons de raconter, M. et Mme Moodie, de cette ville, se rendaient en voiture à Lorette. Tout à coup, une pierre de 5 à 6 livres, lancée par un individu qui se tenait sur le bord du chemin, vint tomber sur le cheval, en passant entre M. et Mme Moodie.

Comme le cheval était une bête de sang, dès que la pierre l'atteignit il prit sa course. M. Moodie alla prendre une culbute dans le chemin, tandis que Mme Moodie resta dans la voiture. Le cheval fila comme le vent pendant 3 ou 4 milles, puis se calma ; Mme Moodie put s'en tirer saine et sauve, tandis que son mari s'est fait des contusions graves et s'est disloqué une épaule.

Le lendemain, un vagabond entra, un couteau à la main, dans une maison de la rue Saint-Denis, et se mettait à manger, sans s'occuper des femmes de la maison, tout ce qui lui tombait sous la main.

FEMME BRÛLÉE VIVE.—Nous lisons dans une feuille américaine :

« Nous avons à enregistrer un accident des plus terribles arrivé samedi après-midi, le 10 courant, à madame Joseph-Octave Beaudry, récemment arrivée du Canada, et demeurant dans le deuxième étage de la maison No. 20, rue Egbert, Cohoes, N.Y. Il appert, d'après les informations que nous avons pu nous procurer, que cette dame était occupée à repasser son linge, lorsqu'elle s'avisa, pour activer le feu de houille qu'il y avait dans son poêle, de verser du pétrole dessus. Elle prit le bidon dans lequel était le pétrole, et, accidentellement, le laissa tomber sur le poêle. Au même instant, une explosion terrible s'ensuivit, saturant les habits de la malheureuse femme du liquide enflammé, et dans un instant, elle fut enveloppée de flammes. Madame Beaudry, éperdue, se précipita du haut de l'escalier dans la rue. Plusieurs personnes, attirées par les cris de la malheureuse, restèrent stupéfaites devant un spectacle aussi affreux. Cependant, un homme qui se trouvait sur le lieu s'empara d'une capote et voulut étouffer les flammes, mais madame Beaudry courut à sa maison, remonta l'escalier et s'affaissa mourante sur le plancher. Le feu s'éteignit faute d'aliments. On s'empressa d'aller à son secours, et, quand on la releva, son corps n'était plus qu'une plaie, elle était littéralement rôtie. Elle expira quelques heures après l'accident. »

Madame Beaudry était native de Saint-Dominique et demeurait en cette ville depuis quelques mois. Elle laisse un époux et un enfant âgé de 11 ans pour la pleurer.

—Il y a deux ans, Andrew Leamy, marchand de bois bien connu d'Ottawa, fut trouvé mort dans l'allée qui conduisait à sa maison sur le chemin Chelsea. On trouva sur son corps des blessures qui firent supposer que le malheureux avait été assassiné ; de plus, une montre de prix qu'il portait sur lui ordinairement avait disparu.

Une femme, dont le mari était au service de M. Leamy, se présenta la semaine dernière chez la veuve de celui-ci, et lui déclara que le jour où M. Leamy avait été assassiné, deux hommes laissèrent la montre du défunt chez elle, et elle y est demeurée depuis.

Les hommes que cette femme a nommés avaient quelques relations avec elle, et c'est à la suite d'une querelle qu'elle a fait ces déclarations. On pense que les accusés seront arrêtés.

—Nos lecteurs ont appris les troubles sérieux

qui ont eu lieu à Ottawa à l'occasion de la célébration par les Orangistes de l'anniversaire du siège de Derry. Il y eut quelques escarmouches le matin durant la procession et pendant la journée. Mais c'est le soir que les choses prirent une tournure sérieuse. Il paraît certain que, dans le cours de la journée, plusieurs Orangistes avaient été attaqués, et le bruit s'était répandu qu'un grand nombre d'Unionistes de Montréal devaient venir pour prêter main-forte à leurs frères en cas de conflit.

Les Brittons de Montréal devant repartir pour cette ville à 10 heures, par le chemin de fer St-Laurent et Ottawa, le dépôt, qui est situé à l'extrémité de la basse-ville, se trouva investi par une foule évaluée à 3,000 personnes. A 9 heures, les gardes du gouverneur pénétrèrent dans le dépôt, et prirent position sur la plateforme. Une collision était imminente ; mais elle fut évitée par une diversion prudente. Il fut proposé secrètement aux Brittons montréalais de se rendre à la station de West End, à 2 milles environ à l'ouest de la haute-ville, d'où un train spécial les conduirait à la jonction de la ligne principale, à 6 milles de distance, et là ils seraient transférés sur le train régulier de Montréal. La proposition fut acceptée, non sans difficulté, et seulement par une partie de la troupe ; les autres restèrent en ville.

Quand la populace qui attendait au dépôt apprit ce qui s'était passé, elle entra en fureur. Finalement, le rassemblement se dispersa, et une fois encore l'ordre se rétablit. On voyait seulement çà et là quelques groupes parcourir la ville.

Un de ces groupes rencontra un Britton et l'assailit. Cet acte de violence parvint aux oreilles du corps de Young Brittons, fort de 200 hommes, y compris les Montréalais qui n'étaient pas partis et qui revenaient de la station de West End. Cette troupe, enflammée de colère, rencontra, dans le voisinage de la halle de la basse-ville, quelques Unionistes retardataires, et fit feu sur eux ; comme ceux-ci étaient isolés, ils ne purent résister, et s'enfuirent sans être atteints. Mais les Brittons étaient exaltés ; ils parcoururent plusieurs rues en tirant à tort et à travers sur tous les groupes qu'ils rencontraient. Arrivés à la maison Villeneuve, où l'on dansait, ils brisèrent les fenêtres, firent feu sur la salle de bal, et saccagèrent la maison. De même ils brisèrent les vitres de Revere House, dans Sussex street, jetèrent des pierres à la résidence de l'évêque Duhamel, ainsi qu'à l'asile des vieillards du Père Malloy. Dans leur fureur rien n'était sacré pour eux.

La nuit se passa en anxiétés, et l'on craignait de sérieux conflits pour le lendemain. Dans la matinée de mardi, trois Young Brittons cherchant à gagner le dépôt du chemin de fer ont été attaqués et maltraités ; ils ont dû se réfugier dans la boutique d'un catholique, qui les a protégés à grande peine jusqu'à l'arrivée de la police.

Tout le jour les Orangistes, au nombre d'un millier, ont occupé Orange Hall, et les catholiques sont restés stationnés aux environs de la cathédrale, tous armés de revolvers et de bâtons. On s'attendait à voir l'une ou l'autre faction franchir l'espace pour attaquer l'autre. Mais les efforts faits des deux côtés par les chefs finirent par l'emporter, et le conflit redouté n'a pas eu lieu.

La nuit est arrivée sur ces entrefaites. Mardi matin, un peu après minuit, les Orangistes se sont retirés ; mais les Unionistes sont restés à leur poste près de la cathédrale, annonçant l'intention de démolir les maisons des principaux Orangistes. Les gardes à pied, convoqués par le maire Bangs, étaient massés au haut de la rue Sussex, sous le commandement du colonel Ross, attendant l'ordre d'agir.

Pendant ce temps, les catholiques étaient harangués par leurs chefs, dont les leur conseillaient de rester tranquilles à moins qu'on ne les attaquât, tandis que d'autres étaient d'avis de marcher sur le haut de la ville et de tirer vengeance des actes de la nuit précédente. Le bruit courait que les « Jeunes Bretons » avaient dessein de brûler la cathédrale. Les catholiques avaient tous un mouchoir enroulé au bras, comme signe de reconnaissance, et ils étaient armés d'énormes gourdins. Vers une heure du matin, un chef orangiste, John Holt, a été attaqué et battu dans la rue Sussex, près de Revere House. Il a réussi à s'échapper vivant, quoique dangereusement blessé.

A 2 heures, les catholiques se sont mis en marche, mais à la vue de la troupe qui s'apprêtait à leur barrer le passage, ils se sont repliés sur leurs positions premières en poussant des hurlements et en tirant des coups de pistolet en l'air.

Le maire Bangs les a engagés à se disperser paisiblement, en leur promettant qu'ils ne seraient pas molestés et qu'il prendrait la responsabilité des dommages qui pourraient suivre leur dispersion. Le conseil a été appuyé par deux de leurs chefs, mais un troisième, J. Kehoe, a déclaré qu'en se dispersant ils donneraient un avantage aux Orangistes, et que leur devoir était de rester assemblés jusqu'au jour. Après cette harangue, accueillie par des acclamations prolongées, une bande d'hommes armés de fourches a commencé à monter et redescendre les rues en chantant : « Nous pendrons le maire Bangs à un pommier sauvage. »

On demandait à la petite R... quel était ce grand brun qui venait chaque soir l'applaudir et jeter des bouquets aux avant-scènes.

—Ah ! c'est un soupirail à moi, répondit-elle.

## UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Brouchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poulmons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Marchandises endommagées. — Nous voyons avec plaisir que la maison Pilon fait tous les sacrifices possibles pour soutenir sa réputation de vendre à bon marché. Dernièrement, elle a fait l'acquisition de lots immenses de marchandises endommagées qu'elle offre à des bas prix inouïs. Toutes les personnes qui vont visiter ce magasin ces jours-ci, en reviennent émerveillées. De plus, M. Pilon, comme il le fait depuis un mois, a réduit toutes ses marchandises d'été. Les sacrifices sont grands. Et malgré la rareté de l'argent, le magasin est toujours rempli d'une foule d'acheteurs qui se disputent les plus beaux lots.

Qu'on veuille bien remarquer que ce ne sont pas seulement des marchandises communes que l'on vend à bas prix. Non, tant s'en faut ! les réductions sont plus grandes et plus visibles encore sur les marchandises de haute valeur. Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à demander des soies, des tweeds anglais et écossais, des tricots anglais et français, des toiles et cotons à draps, des gants de kid français et une foule d'articles de fantaisie d'une grande richesse. En effet, cette maison a une grande renommée pour la richesse, la variété et le bon marché de ses marchandises. Toute personne désireuse d'être bien servie et de ménager son argent, ne devrait pas manquer d'aller au grand magasin de MM. Pilon et Cie., qui, par ses dimensions, sa beauté et sa richesse, vaut seul une visite.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrement déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

## AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.